

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2020 COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DEBATS

L'an deux mille vingt, le six février, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jacky BOTTON, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 31 janvier 2020 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : Mmes et MM. BOTTON Jacky, DUGAS-RAVENEAU Fabienne, VIAUD Thierry, RAINE Dorothee, PERE Etienne, CLEMENT Gérard, PAVAGEAU Michel, GASQUET André, SUIRE Claudine, SIMONET Dominique, TELINGE Sophie, JOLIBOIS Claudine, YOU Agnès, ANDRE Fabien, RIAL Miguel, BLAIN David, DUPIN Karine, VILLEMOT Frédérique, BEAUSOLEIL Martine, DELAVOIS Marilyn, CONTIVAL Nadine.

Absents excusés : Mme BONNIN Isabelle (pouvoir M. PERÉ Etienne), Mme MAPPA Sabrina (pouvoir M. GASQUET André), M. HELIS Philippe (pouvoir Mme BEAUSOLEIL Martine), Mme et MM. SALLES Frédérique, GABORIAUD Morgan, ROBERT Philippe.

Présents : 21

Votants : 24

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et propose d'en confier le secrétariat à Mme Frédérique VILLEMOT, ce qui est approuvé, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 janvier 2020. A la majorité il est approuvé, Mme Fabienne DUGAS-RAVENEAU, absente lors de la séance du 29 janvier, s'abstenant.

M. le Maire présente à l'Assemblée M. Frédéric ERB, Percepteur, et le remercie de sa présence pour présenter les Comptes de Gestion.

Examen de l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

- **APPROUVE, à l'unanimité**, les comptes de gestion présentés par le Trésorier Municipal pour le Budget Principal Ville de Pons et ses Budgets Annexes : Cinéma le Vauban, Camping, Maison de Santé, Photovoltaïque et Lotissement d'Aquitaine, dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs respectifs de la commune pour le même exercice.
- **APPROUVE, à l'unanimité (M. le Maire ayant quitté la séance)**, les Comptes Administratifs pour le Budget Principal Ville de Pons et ses Budgets Annexes : Cinéma le Vauban, Camping, Maison de Santé, Photovoltaïque et Lotissement Aquitaine.
- **APPROUVE, à l'unanimité**, les affectations de résultats pour les différents budgets indiqués ci-dessous et :

Budget Ville de Pons :

- **DIT** que la section de fonctionnement au titre de l'année 2019 fait apparaître un excédent cumulé de **848 438,18 €**.
- **DÉCIDE** une affectation de résultat (1068) de **100 762,94 €**.
- **DÉCIDE** que le résultat reporté en fonctionnement (002) s'élève à **747 675,24 €**, au titre de l'année 2020.
- **PRÉCISE** que l'excédent cumulé d'investissement s'élève à **148 495,45 €**.(compte 001 en 2020).

Budget Cinéma Le Vauban :

- DIT que la section de fonctionnement au titre de l'année 2019 fait apparaître un excédent cumulé de **29 436,91 €**.
- DÉCIDE que le résultat reporté en fonctionnement (002) s'élève à **29 436,91 €**, au titre de l'année 2020.
- PRÉCISE que l'excédent cumulé d'investissement s'élève à **60 589,96 €** (compte 001 en 2020).

Budget Camping :

- DIT que la section de fonctionnement au titre de l'année 2019 fait apparaître un excédent cumulé de **10 565,10 €**.
- DÉCIDE que le résultat reporté en fonctionnement (002) s'élève à **10 565,10 €**, au titre de l'année 2020.
- PRÉCISE que la section d'investissement s'élève à **0 €**

Budget Lotissement d'Aquitaine :

- DIT que la section de fonctionnement au titre de l'année 2019 fait apparaître un déficit cumulé de **2 644,86 €**
- DÉCIDE que le résultat reporté en fonctionnement (002) s'élève à **-2 644,86 €**, au titre de l'année 2020.
- PRÉCISE que le déficit cumulé d'investissement s'élève à **114 272,53 €** (compte 001 en 2020).

Budget Maison de Santé :

- DIT que la section de fonctionnement au titre de l'année 2019 fait apparaître un excédent cumulé de **3 406,53 €**
- DÉCIDE que le résultat reporté en fonctionnement (002) s'élève à **3 406,53 €**, au titre de l'année 2020.
- PRÉCISE que le déficit cumulé d'investissement s'élève à **90 742,35 €** (compte 001 en 2020).

Budget Photovoltaïque :

- DIT que la section de fonctionnement au titre de l'année 2019 fait apparaître un excédent cumulé de **24 619,40 €**
- DÉCIDE que le résultat reporté en fonctionnement (002) s'élève à **24 619,40 €**, au titre de l'année 2020.
- PRÉCISE que l'excédent cumulé d'investissement s'élève à **26 487,72 €** (compte 001 en 2020).

- **DECIDE, à l'unanimité**, de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 (conformément aux engagements) et donc, **RECONDUIT, à l'unanimité**, les taux, à savoir :

TAXES	TAUX
HABITATION	16,26 %
FONCIER BATI	25,08 %
FONCIER NON BATI	39,44 %
CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES	21,53 %

- **APPROUVE par 20 voix « Pour » et 4 abstentions (Mmes BEAUSOLEIL, DELAVOIS et CONTIVAL - Mme CONTIVAL ayant pouvoir pour M. HELIS)**, le Budget Primitif 2020 pour la Commune de Pons faisant apparaître :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES 6 780 805,84 €
 RECETTES 6 780 805,84 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (dont 298 935,39 € de R.A.R.) 2 185 638,89 €
 RECETTES (dont 49.677,00 € de R.A.R.) 2 185 638,89 €

- **APPROUVE, à l'unanimité, les Budgets Annexes 2020 de la façon suivante :**

Budget Cinéma Le Vauban

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	120 840,39 €
RECETTES.....	120 840,39 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
DEPENSES (<i>dont 19.000 € de R.A.R.</i>).....	83 289,96 €
RECETTES	83 289,96 €

Budget Camping

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	46 645,11 €
RECETTES.....	46 645,11 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
DEPENSES	8.000 €
RECETTES	8.000 €

Budget Maison de Santé

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	71 463,25 €
RECETTES.....	71 463,25 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
DEPENSES (<i>dont 180.809,00 € de R.A.R.</i>)	219 032,26 €
RECETTES (<i>dont 223.005,00 € de R.A.R.</i>).....	219 032,26 €

Budget Photovoltaïque

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	39 119,40 €
RECETTES.....	39 119,40 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
DEPENSES	58 013,13 €
RECETTES	58 013,13 €

Budget Lotissement d'Aquitaine

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
DEPENSES	246 267,39 €
RECETTES.....	246 267,39 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	
DEPENSES	200 502,53 €
RECETTES	200 502,53 €

- **AUTORISER, à l'unanimité, le Maire à consulter des bureaux d'études thermiques qualifiés pour bénéficier de l'étude thermique réglementaire de la Maison Charrier avant et après travaux, pour ainsi vérifier l'éligibilité du projet au dispositif financier du FEDER et à solliciter les différents financeurs pour l'aménagement d'une chaufferie à granulés de bois, notamment le Fonds Chaleur de l'ADEME au titre de l'accord cadre de partenariat "Développement des énergies thermiques renouvelables sur le territoire de la Haute-Saintonge" entre l'ADEME et la CDCHS, le Département au titre du Fonds Energie, la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de son appel à projets Chaleur Renouvelable.**

Diverses informations sont données :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Christian MEUNIER, Responsable du Centre Techniques, a fait valoir ses droits à la retraite et qu'il partira à la fin du mois et que dans ce cadre M. Frédéric GOOSSENS a été recruté. Ce dernier a établi un compte-rendu mensuel relatant les interventions du Centre Technique Municipal : 133 interventions ont été réalisées et réparties de la façon suivante :

- ✓ 45 % sur les espaces publics (50 % dans les villages et 50 % dans la ville)
- ✓ 43 % sur les bâtiments (principalement dans les écoles)
- ✓ 7% pour les fêtes et manifestations
- ✓ 3 % pour le transport
- ✓ 1 % pour les travaux en régie
- ✓ 1 % pour la maintenance du parc de véhicules

- Monsieur le Maire donne la parole à M. André GASQUET qui a fait la déclaration suivante :

« ... c'est mon dernier CM... J'ai préparé un petit texte car je crains que l'émotion me fasse dérapier (rassurez-vous, ça va être court) !

Arrivé à Pons en 1972, j'ai commencé à assister aux séances du CM dans les années 80.

En 1989, voyant que je m'intéressais à notre Ville, le Maire d'alors m'a proposé d'intégrer son équipe, ce que j'ai accepté.

J'ai travaillé avec plusieurs Maires soit en tant que CM de base, soit en responsabilités (2 mandats aux Affaires Scolaires + 1 mandat de 1^{er} Adjt).

Ces Maires ont été : FP Delapeyronie + D. Laurent (à 2 reprises) + H. Méjean + JL. Dibar + J. Botton.

J'ai servi ma Ville du mieux que j'ai pu et avec loyauté.

Depuis tout ce temps, avec mes collègues, nous avons fait ce que l'on a pu afin qu'elle se développe et s'affirme, tous secteurs confondus.

D'ailleurs je tiens à les remercier tous, sans exception... et bien sûr toutes celles et ceux qui sont là, ce soir, autour de la table.

Je dis cela sans démagogie car, malgré quelques « coups de pattes » de ci de là, elles sont le signe d'une saine démocratie qui permet à chacun de s'exprimer.

Récemment, nous avons eu quelques divergences qui nous ont amené là où nous en sommes aujourd'hui, mais je sais, malgré tout, me souvenir du travail que nous avons effectué ensemble.

Parfois, nous aurions pu mieux faire (et quelque fois pas dû faire du tout ou différemment !) mais je crois que, globalement, l'on peut être satisfaits de ce que nous avons réalisé pour le bien être des pontoises et des pontois.

Il y a ~ 1 an, une page de l'histoire de notre Ville s'est tournée et cet épisode aura marqué fortement ma fin de carrière d' élu car nous avons découvert une situation épouvantable tant sur le plan humain que financier.

Notre équipe a su la redresser grâce aux personnes compétentes et dévouées qui la composent.

Beaucoup reste encore à faire pour retrouver une situation enviable mais nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé en si peu de temps (ce que nous a dit le Percepteur ce soir le montre).

Donc merci à tou(te)s celles et ceux qui, par un travail de fond et acharné, ont redonné de la crédibilité à notre CM.

Vous avez constaté, mes ami(e)s, qu'après le dernier scrutin j'ai pris du recul et me suis mis en retrait.

Aujourd'hui, chers collègues en responsabilités, voyant que vous nous avez fait prendre une direction qui me plaît, que vous êtes motivés et vaillants, et que beaucoup d'idées nouvelles émergent et sont porteuses d'espoir, j'ai décidé de mettre un terme définitif à mon mandat.

Voilà plus de 30 ans que j'ai été élu pour la 1^{ère} fois... 30 ans de dévouement pour ma Commune.

Toujours, j'ai été à l'écoute des administrés et essayé de résoudre au mieux les problèmes auxquels ils étaient confrontés, et ils m'ont fait aimer les tâches dont j'avais la responsabilité.

Je terminerai mon petit discours en mettant en avant nos personnels.

Chacune et chacun, tous services confondus, avec leur personnalité et leur spécificité, font que, parfois, ils ne sont pas faciles à manager... mais ils contribuent fortement au fonctionnement de notre Municipalité.

Sans ces forces vives, que serions-nous, nous les élu(e)s ?

Donc un grand merci à eux.

Maintenant, la vie personnelle que je souhaite mener et mon organisation spatio-temporelle, ne sont plus compatibles avec un engagement municipal (pour me sevrer, peut-être m'inscrirai-je encore dans quelques Commissions ?)

La sagesse me pousse à arrêter... vous savez, je ne suis pas de ceux qui, en raison des compétences acquises et du relationnel qu'ils ont établi, se jugent indispensables... ceux-là oublient juste que ces choses s'apprennent et se transmettent !

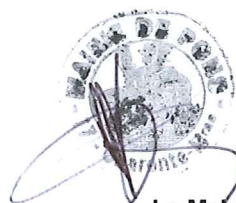
De même ceux qui disent ne pouvoir s'arrêter parce qu'ils souhaitent poursuivre ce qui a été commencé... tout le temps il y aura des choses qui auront été commencées et, bien sûr, à terminer !

Cher(e)s ami(e)s, c'est avec un pincement au cœur et beaucoup d'émotion que je vais quitter cette Assemblée... mais je viendrai, autant que je le pourrai, en tant que spectateur pour vous soutenir.

Merci à tous, merci, du fond du cœur, pour le sentiment de bonheur que j'éprouve ce soir de vous avoir permis, il y a 1 an, de mettre notre Ville sur de nouveaux rails... et commencer à écrire une nouvelle page de l'histoire de Pons, qui est pleine d'espérance.

Merci de m'avoir écouté et pardon si j'ai été un peu plus long que prévu. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.



**Le Maire,
Jacky BOTTON**

Affiché le : 10/02/2020